



# Renouveler votre adhésion



## CHOIX DE L'ADHESION

Adhérent

20 €

Bienfaiteur

à partir de 100 €

Don

Montant .....

## AVANTAGE FISCAL

Finalité  
du versement

Don à une œuvre d'intérêt général (ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises)

Taux  
de réduction  
fiscale

Réduction de l'impôt sur le revenu  
égale à 66 % du montant des dons dans  
la limite de 20 % du revenu imposable

## BULLETIN À REMPLIR

M. ou Mme (ou raison sociale)

Téléphone

Adresse, rue et n°

Code postal et ville

Email

## COCHER VOTRE CHOIX DE PAIEMENT

par carte bancaire

<https://memorial-des-aviateurs.fr>



par chèque

à l'ordre de Association du Mémorial des Aviateurs

par virement

IBAN : FR76 3000 3031 7000 0503 6216 843 - BIC : SOGEFRPP  
en indiquant votre nom et prénom et « Don pour le mémorial »

Je souhaite recevoir un reçu fiscal (uniquement par mail)  
Pour cela, je vérifie que j'ai bien renseigné mon email

## MERCI DE RENVOYER VOTRE BULLETIN D'ADHESION

Association du Mémorial des Aviateurs  
5, rue Christophe Colomb - 75008 Paris

Chers adhérents du mémorial des aviateurs,

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, à vous et à tous ceux qui vous sont chers. Que 2024 vous apporte joie, santé et succès.

L'année 2023 a été une année de consolidation. Le Mémorial accélère pour trouver sa vitesse de croisière. La tâche est immense, nous avons encore beaucoup de données à rassembler, de fiches à rédiger et de recherches à mener. Je veux remercier tous ceux qui au sein de l'association œuvrent pour cette belle mission : rendre hommage aux aviateurs disparus dans l'accomplissement de leur mission. Chacun contribue à ce devoir de mémoire qu'il soit rédacteur, administrateur, membre du bureau, adhérent ou bienfaiteur.

Je tiens aussi à remercier chaleureusement nos partenaires, au premier rang desquels bien sûr l'armée de l'air et de l'espace et l'association les Ailes Brisées, mais aussi toutes les nombreuses entités et entreprises qui nous soutiennent. Et je n'oublie pas non plus la société MIP qui fait évoluer et maintient l'espace mémoriel numérique.

Désormais il revient à chacun d'entre nous, à chaque adhérent, de faire connaître le Mémorial. En effet nous sommes aujourd'hui face à un enjeu de notoriété et de rayonnement. C'est pourquoi il a été décidé au dernier conseil d'administration de faire effort sur la communication. Afin de recruter de nouvelles bonnes volontés pour enrichir les dossiers de disparus et conduire les recherches afférentes. Et aussi afin d'attirer les financements nécessaires à la prochaine étape du développement du Mémorial. Dans ce deuxième temps, il s'agira de répliquer l'espace mémoriel sur certaines bases aériennes pour que les aviateurs d'active s'approprient le Mémorial et s'en servent à des fins pédagogiques. C'est pourquoi la priorité sera d'abord donnée à certaines bases écoles. Les moyens de communication que nous privilégions à ce stade sont les réseaux sociaux

Nous ne sommes qu'au début de l'aventure et les travaux à venir restent colossaux. Plus que jamais nous avons besoin de vous pour nous soutenir dans les travaux de recherche et de rédaction.

N'hésitez pas à nous contacter via le site internet : <https://www.memorial-des-aviateurs.fr/>

Nous vous remercions du soutien que vous nous manifestez en renouvelant votre adhésion à l'AMA au travers du bulletin ci-joint.

Au nom de tous les membres du bureau je vous renouvelle tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Matthieu PELLISSIER

Président

Association du Mémorial des Aviateurs